

doucement—sans heurts ni fracas—au-dessus du niveau de la mer, les plaines et les terrains légèrement accidentés, où fleurit l'agriculture. De longs siècles avant que l'homme n'apparut sur la terre, la géologie avait déjà déterminé ce qu'il aurait à faire et en quels lieux s'accompliraient ses travaux.

### LA FLORE DU CANADA.<sup>1</sup>

Par M. O. MALTE, D.Ph., Chef botaniste à l'herbier national du ministère des Mines, Ottawa.

#### INTRODUCTION

Il est avéré qu'à une période géologique récente, la presque totalité du Canada, c'est-à-dire toute la partie située à l'est des Montagnes Rocheuses, était recouverte de glaciers lesquels, glissant lentement vers le sud, descendirent jusqu'au centre du Missouri, Etats-Unis. La végétation qui existait au Canada avant la période glaciaire, fuyant devant l'invasion des glaces, dut émigrer dans la direction méridionale. Durant cette retraite, de nombreuses espèces s'éteignirent sans doute à tout jamais mais un certain nombre, appartenant probablement aux types qui croissent maintenant dans les régions arctiques, réussirent à survivre. En fait, il est permis de conjecturer que, durant la période glaciaire, la végétation qui précéda immédiatement la glace continentale était arctique de caractère et qu'au moment de l'apogée de cette période, les régions des Etats-Unis situées sur le bord sud des glaciers avaient une flore presque identique à la flore circumpolaire actuelle.

Avec la disparition graduelle des glaces, le climat redevint plus chaud et la végétation remonta progressivement vers le nord; à l'avant-garde, marchaient les types arctiques, suivis de ceux des climats plus tempérés et même des contrées du sud. D'une manière générale, on peut dire, par conséquent, que la flore canadienne, telle qu'elle existe aujourd'hui, est composée de plantes immigrantes qui prirent possession du pays après la période glaciaire et s'établirent dans les régions le mieux à leur convenance, régions ou zones que nous allons brièvement décrire dans les pages suivantes. Pour les frontières qui les délimitent, voir la carte accompagnant cet article.

**Zone arctique**—Au point de vue botanique, la zone arctique est la région qui se trouve au nord de la ligne forestière. Au Canada, elle s'étend fort loin au sud du cercle arctique, spécialement dans la partie orientale de la Puissance. Sa limite sud est marquée, *grosso modo*, par une ligne partant de l'estuaire du fleuve Mackenzie pour atteindre l'embouchure de la rivière Churchill, sur la rive ouest de la baie d'Hudson. A l'est de la baie d'Hudson, la ligne forestière (ou limite sud de la zone arctique) commence vers le 56° de latitude, au golfe de Richmond, et va jusqu'à l'embouchure de la rivière George, sur la rive orientale de la baie d'Ungava puis, se poursuivant vers le sud-est, en longeant le littoral du Labrador, atteint finalement l'anse Hamilton. Au sud de l'anse Hamilton, une étroite lisière du littoral descendant jusqu'au détroit de Belle-Isle et s'étendant vers l'ouest

<sup>1</sup>Cet article est une édition révisée et simplifiée d'une étude intitulée "La Flore du Canada," par feu M. J. M. Macoun, C.M.G., F.L.S., et l'auteur, publiée dans l'Annuaire du Canada de 1915 et aussi comme Bulletin n° 26 du Muséum de la Commission Géologique, ministère des Mines, Ottawa, 1917.